



## **Le Président de l'Université de Poitiers**

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L. 612-6-1 et D. 612-33 à D. 612-36-4 ;

Vu la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;

Vu le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu le Décret no 2020-185 du 28 février 2020 modifiant le décret no 2016-672 du 25 mai 2016 relatif au diplôme national de master ;

Vu la délibération n° CA -22-11-2019-07 du Conseil d'Administration en date du 22 novembre 2019 portant avis favorable à l'unanimité aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en M2 pour l'année universitaire 2020/2021 ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu la délibération n° CA -17-04-2020-03 du Conseil d'Administration en date du 17 avril 2020 relative aux capacités d'accueil et aux modalités de recrutement en M2 pour l'année universitaire 2020/2021 ;

**Arrête, pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master en 2020-2021 :**

### **Article 1 : mentions dérogatoires**

Les mentions de master dérogatoires, pour lesquels des capacités d'accueil et des modalités de recrutement seront mises en œuvre pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master sont, pour l'année universitaire 2020-2021, celles répertoriées en annexe ci-jointe.

### **Article 2 admission en M2 dérogatoires**

L'admission en deuxième année des mentions de master dépend :

- Des capacités d'accueil fixées, par mention, pour l'année 2020-2021
- Des modalités d'examens des candidatures, selon l'une des trois procédures ci-dessous :
  - Admission sur dossier
  - Admissibilité sur dossier, admission sur entretien
  - Concours

### **Article 3 commission de recrutement**

#### **3.1 composition**

La commission de recrutement est composée, pour chaque mention du ou des responsable(s) de la mention qui réunit de manière collégiale au moins deux enseignants titulaires responsables de parcours type ou intervenant dans la formation.

Cette composition est arrêtée par le Doyen de chaque composante avant le 27 mars 2020.

### **3.2 rôle de la commission**

La commission de recrutement apprécie souverainement les candidatures qui lui sont soumises et propose l'admission des candidats.

Les décisions de refus d'admission sont notifiées aux candidats. Les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus.

### **Article 4 : constitution du dossier de candidature**

Le dossier de candidature est, pour toutes les mentions, constitué a minima des pièces obligatoires ci-après énoncées :

- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)
- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel
- Un curriculum Vitae
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport

Pour certaines mentions, des pièces justificatives supplémentaires, facultatives ou obligatoires pourront être exigées des candidats conformément au document annexé.

Aucun document autre que ceux listés dans l'annexe ne pourra être demandé aux candidats. Tout dossier incomplet à la date limite de dépôt des candidatures sera irrecevable

### **Article 5 : période de candidature et publication des résultats**

Les périodes de candidature pour l'accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master, ainsi que la date limite de publication des résultats sont fixées dans le document annexé.

### **Article 6 : acceptation ou refus, par les candidats, d'un avis favorable à leurs candidatures**

Suite à réception, d'une réponse favorable à leurs candidatures, les candidats doivent confirmer l'acceptation de la proposition selon les délais suivants :

- **au plus tard 10 jours après la réception de l'avis favorable.** Sans confirmation dans ce délai, la place est automatiquement proposée à un candidat de la liste complémentaire, dans l'ordre de cette dernière.

Les candidats sur liste complémentaire pourront consulter au jour le jour leur rang dans la liste complémentaire. Ce rang progressera au fil des désistements de la liste principale.

### **Article 7 : délais d'inscription et points d'étapes**

Après confirmation de l'acceptation de la proposition, les candidats doivent s'inscrire administrativement dans la formation, au plus vite, et dans les délais suivants :

- **du 6 juillet 2020 14H00 au 22 juillet 2020 12H00 (heure de Paris)**
  - les candidats ayant confirmé l'acceptation de la proposition au plus tard le 17 juillet, mais n'ayant pas effectué les démarches d'inscription administrative le 22 juillet à 12H00 (heure de Paris) seront démissionnés.
  
- **du 17 août 2020 14H00 au 16 septembre 2020 12H00 (heures de Paris)**
  - les candidats ayant confirmé l'acceptation de la proposition au plus tard le 31 août, mais n'ayant pas effectué les démarches d'inscription administrative le 4 septembre seront démissionnés.
  - Pour les candidats ayant confirmé l'acceptation de la proposition après le 31 août, l'inscription administrative doit se faire au plus vite, et dans un délai raisonnable. Le cas échéant, ils seront démissionnés.

Fait à Poitiers, le 17 avril 2020

*Pour exécution*  
Le Président de l'université de Poitiers

Yves JEAN



Transmis à Madame la Rectrice, Chancelière des Universités, le 17 AVRIL 2020

**Capacités d'accueil des masters 2 autorisés à recruter entre le M1 et le M2 université de Poitiers, année universitaire 2020-2021**

Somme de Capacité d'accueil	Étiquettes de colonnes
	20-21
<b>901 Droit</b>	<b>354</b>
DROIT DES AFFAIRES	95
DROIT DES ASSURANCES	30
DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	35
DROIT DU PATRIMOINE	90
DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	25
DROIT NOTARIAL	24
DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	55
<b>907 IAE</b>	<b>40</b>
MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	40
<b>Total général</b>	<b>394</b>

Université de poitiers, année universitaire 2020-2021 : accès à la deuxième année du deuxième cycle conduisant au diplôme national de master (M2 dérogatoires): modalités de recrutement.

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
901 Droit	DROIT DES AFFAIRES	Contrats en Droit Français et Européen	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Droit de l'entreprise et des affaires-DJCE	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
		Droit, Gestion et Commerce des Spiritueux	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Franco-Italien Contrats en Droit Européen	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	une attestation de maîtrise de la langue italienne
		Franco-Libanais Juriste d'Affaires	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
		Franco-Polonais Droit Français et Européen des Affaires	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
	DROIT DES ASSURANCES	-	Admission sur dossier	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
	DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	Droit de l'Aide et de l'Action Sociales et Collectivités Territoriales	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements	
		Management Public et Droit des Collectivités Territoriales	Admission sur dossier	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul> </li> </ul>	-	
	DROIT DU PATRIMOINE		Droit de la Recherche et Valorisation de l'Innovation	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul> </li> </ul>	-
			Droit de l'Activité Agricole et de l'Espace Rural	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul> </li> </ul>	-



Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
		Droit de l'Urbanisme et de la Construction	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Droit des Propriétés Intellectuelles	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Histoire du Droit et des Institutions	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
	DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN	Droit du Contentieux International	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Juriste-Linguiste	Fermé en 2019	Fermé en 2019	Fermé en 2019	Fermé en 2019	-
	DROIT NOTARIAL	-	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	Droit de la Commande Publique	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Droit de l'Action Publique	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-
		Droit de l'Urbanisme et de la Construction	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidature du lundi 11 mai 2020 au vendredi 5 juin 2020 (inclus). Résultats au plus tard le vendredi 10 juillet 2020.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel</li> <li>- Un curriculum Vitae</li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-

Composante	Mention	Parcours	Type de modalité de recrutement	Liste complémentaire : (O/N)	Campagne de candidature	Documents établissements obligatoires	Documents demandés aux candidats, en plus des documents établissements
907 IAE	MANAGEMENT ET ADMINISTRATI ON DES ENTREPRISES	-	Admission sur dossier (mesure COVID 19)	OUI	Candidatures du lundi 20 avril 2020 au vendredi 15 mai 2020 Résultats au plus tard le 19 juin 2020	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les diplômes, relevés de notes, certificats permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies depuis le baccalauréat inclus (y compris les résultats définitifs ou partiels de l'année en cours)</li> <li>- Un courrier exposant les motivations et le projet professionnel               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un curriculum Vitae</li> </ul> </li> <li>- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport</li> </ul>	-